loués, depuis vingt ans, aux enfants indigents des écoles chrétiennes de la ville :

« Elle n'a pas compris, cette majorité de nos élites, les leçons de libéralisme données en ces derniers temps, à Paris, Amiens, Besançon, Troyes, Grenoble, Saint-Etienne, Marseille, Nîmes, Toulouse, Pau, Bordeaux, Lorient, Quimper, Vincennes, Blois et cent autres villes de France, par des municipalités de toutes nuances politiques. Cela ne lui fait pas honneur.

» Et savez-vous la raison qu'elle invoque ? Les enfants pauvres des écoles libres sont « hors du pacte communal ». Comprenne qui pourra. Un pacte suppose un accord préalable. Un accord entre qui ? Entre la municipalité qui représente la commune, je suppose, et la commune qui est représentée. Mais si tous les citoyens d'une commune sont égaux devant la loi, égaux devant l'impôt, en vertu de quel pacte cesseraient-ils d'être égaux, quand il s'agit de la charité envers les pauvres ? Qui se doit à quels excès peut conduire un tel arbitraire ? Il y a donc un délit de religion ! Il faudra donc que les pauvres, qui ont la foi et qui puisent dans leurs croyances le secret de leur honnêteté, se résignent à piétiner leur conscience et à rentrer leurs convictions les plus saintes, s'ils ne veulent pas mourir de faim ! O cruauté impie !

» Je proteste, Messieurs, et tant qu'il y aura un souffle dans ma poitrine, je protesterai contre ce sectarisme odieux. »

Ces protestations ne peuvent être vaines, dans un diocèse comme celui d'Angers et les sectaires payeront un jour leur tyrannie.

Les jouets tristes

Les jouets allemands n'amusent pas les enfants.

Le rapport de M. Lucien Bonzom, consul de France au Caire, note, en effet, que les Egyptiens qui achetaient autrefois pour deux millions de jouets n'en demandent plus guère que la moitié. Autrefois, ils s'approvisionnaient largement à Paris, mais la concurrence allemande est venue; les parents ont été séduits par le bon marché et ils ont choisi l'article de Nuremberg. Les petits enfants, au contraire, n'aiment pas les jouets sans élégance, et ils refusent de les admettre dans leurs jeux; de là est venue la crise du jouet.

La Fédération démocratique et sociale de gauche

Hier a eu lieu chez le juif Joseph Reinach la nouvelle réunion des membres de la Commission chargée de la rédaction du programme et des statuts du nouveau groupement politique en formation.

Etaient présents :

MM. Briand, Barthou, Baudin, Chéron, Henry Bérenger, Chaumet, Millerand, etc.

A l'issue de la réunion, la note suivante a été communiquée :

La Commission d'organisation s'est réunie. Elle a adopté définitivement les termes de la déclaration et les articles des statuts qui seront soumis à l'assemblée générale.

L'assemblée générale sera convoquée pour le jour de la rentrée des Chambres, le 13 janvier à 5 h. 1/2 du soir.

A ce bref communiqué, nous pouvons ajouter que le nouveau groupement se constituera sous le nom de *Fédération démocratique et sociale* DE GAUCHE.

La déclaration est nettement orientée à gauche ; elle affirme l'intangibilité des lois de défense de la laïcité, ainsi que de la loi de Séparation des Eglises et de l'Etat ; elle se prononce non moins résolument pour l'application des lois qui assureront au plus haut point la sécurité nationale et en premier lieu de la loi de trois ans « en son intégralité et avec la plus entière loyauté ».

En ce qui concerne la réforme fiscale, la déclaration dit qu'elle devra être réalisée sans vexation ni inquisition.

Quant à la réforme électorale, elle réprouve le scrutin d'arrondissement « déjà condamné par neuf ministères successifs » et qui doit faire place au scrutin de liste avec représentation des minorités.

La déclaration contient aussi un vibrant appel à la solidarité nationale et affirme la volonté de la nouvelle Fédération de soustraire la vie politique du pays au joug déprimant des tyrannies locales.

La Fédération sera administrée par un Comité directeur qui statuera sur les demandes d'adhésion après s'être assuré du « loyalisme républicain indiscutable » des candidatures.

Quelle différence y a-t-il donc entre cette déclaration et celle lue à la tribune de la Chambre par M. Doumergue ?

Si M. Briand doit suivre la même politique de gauche que celle qui est poursuivie par le ministère Doumergue-Caillaux, pourquoi nous parle-t-il d'une politique de solidarité nationale ?

Echos parlementaires

LES PIÈCES USÉES

Par voie de question écrite, M. Laurent, député, avait demandé au ministre des Finances : 1° à quel degré d'usure une pièce de monnaie non mutilée cesse d'avoir cours ; 2° dans quelles caisses publiques on peut donner en payement les pièces usées avec la certitude que ces pièces ne seront pas remises en circulation.

Le ministre vient de lui répondre :

1° Les monnaies sont reçues dans les caisses publiques, tant qu'il est possible de distinguer par l'effigie et le millésime si elles sont dans les conditions requises pour avoir cours ;

2° Les comptables du Trésor retirent les pièces très usées lorsqu'elles leur sont apportées en payement, et ils ont pour instruction de ne pas les remettre en circulation.

PRÉCISIONS

Le ministère de la Guerre nous communique la note suivante :

« Divers journaux ont publié une information d'après laquelle M. Etienne aurait signé le 8 décembre des lettres de commandement destinées à des membres du Conseil supérieur de la guerre, alors qu'à cette date il était démissionnaire et n'était chargé que de l'expédition des affaires courantes.

« Cette information est inexacte. M. Etienne a simplement signé, le 2 décembre, une répartition entre les membres du Conseil supérieur de la guerre des inspections de corps d'armée en temps de paix. Cette répartition a été notifiée aux intéressés à la date du 8 décembre et n'a rien de commun avec le commandement des armées à la mobilisation. »

Le collège de Lesneven

L'Association amicale des professeurs de collège de l'Académie de Rennes vient d'émettre à l'unanimité un vœu en faveur du maintien du collège de Lesneven. Voici le texte de ce vœu que nous publions à titre documentaire en faisant observer qu'il y a en faveur du *statu quo* des arguments d'ordre très supérieurs à ceux que font valoir les professeurs de l'Université, qu'il est bon de faire connaître cependant :

Les professeurs de collège de l'Académie de Rennes, préoccupés des attaques dirigées dans la presse contre le renouvellement du contrat du collège de Lesneven,

Considérant d'une part :

1° Que la suppression éventuelle du collège léserait gravement les intérêts des professeurs laïques âgés, fixés depuis longtemps dans le pays, et les intérêts des professeurs ecclésiastiques qui, entrés dans l'Université avec l'espoir de demeurer attachés, verraient leur carrière complètement brisée ;

2° A un point de vue plus général, que la disparition de cet établissement en pleine prospérité (370 élèves) constituerait pour l'Université une perte très sensible et marquerait fatalement un recul des idées républicaines dans le Nord-Finistère ;

Considérant, d'autre part, le caractère des arguments invoqués contre la situation actuelle du collège, arguments inspirés uniquement par des préoccupations étrangères à la question,

A l'unanimité, émettent le vœu :

Que le gouvernement de la République, maintenant le *statu quo*, permette au collège de Lesneven de continuer, au service de l'Université, à former des hommes éclairés, des citoyens dévoués sur qui le pays puisse être toujours en droit de compter.

Lettre de Pologne

(*De notre correspondant particulier*)

16 décembre.

Situation religieuse

Les journaux russes publient quelques statistiques officielles concernant les mariavites en Pologne. J'ai parlé les plusieurs fois de cette secte de faux mystiques et de la visionnaire qui les a fondés. Le gouvernement russe les protégeait, car il espérait affaiblir de cette manière le catholicisme polonais et favoriser les conversions à l'orthodoxie russe. Aussi les querelles entre catholiques et mariavites avaient entraîné de nombreuses condamnations d'ecclésiastiques par les tribunaux.

Aujourd'hui on est obligé de constater que la secte est en décadence. Il y a 69 paroisses avec 21 succursales et 100 chapelles. Une dizaine de ces temples se trouvent en Lithuanie. Les autres sont en Pologne russe, particulièrement à Varsovie et Lodz. Le nombre des fidèles est peu élevé.

Les journaux russes regrettent cette décadence. Ils avaient compté sur les mariavites et les orthodoxes. Or, les premiers paraissent destinés à disparaître rapidement. Quant aux seconds, qui sont beaucoup plus nombreux et professent des doctrines moins fantaisistes, ils résisteront plus longtemps. Une grande ville comme Varsovie possédera toujours une colonie russe importante. Mais dans le reste de la Pologne, ils ne font aucun progrès.

Peut-être faut-il attribuer à cette situation stationnaire l'acalmie relative qui semble se produire dans la situation religieuse. Près de Chelm, un curé vient d'être éloigné de sa paroisse pour avoir fait de la propagande catholique parmi les orthodoxes. Mais c'est le seul cas de persécution qui ait été remarqué depuis quelque temps.

Actuellement c'est en Russie occidentale, dans les provinces limitrophes de la Pologne, que le gouvernement prend des mesures de rigueur à l'égard des catholiques. Si j'en crois les informations que m'ont données certaines personnes de ces régions, les fonctionnaires russes se montrent assez équitables envers les catholiques, tant que ceux-ci ne font pas de propagande. Mais aussitôt qu'un prêtre obtient un certain nombre de conversions, il est exposé aux dénonciations des popes et aux persécutions des agents du gouvernement.

J'ai raconté, il y a quelques mois, l'histoire du curé Milaszewski emprisonné arbitrairement, sans jugement des tribunaux, par ordre du gouverneur de Minsk. A la suite d'une interpellation à la Douma, ce prêtre avait été mis en liberté. Le même ecclésiastique vient d'être l'objet de nouvelles poursuites à l'occasion d'une autre affaire qui ne paraît pas beaucoup plus sérieuse que la précédente.

Dans la paroisse de Rubiejeviteh, en 1863, un catholique avait fait élever une croix près de l'église. Comme ce petit monument, qui n'a aucune valeur artistique, menaçait ruine, les catholiques le firent abattre récemment et remplacer par une croix nouvelle. Aussitôt les popes protestèrent. D'après eux, l'église catholique ayant été convertie en église russe postérieurement à 1863, toutes les croix de la paroisse ont cessé également d'être catholiques, et c'est une grosse offense envers la religion orthodoxe que de les démolir.

L'abbé Milaszewski, considéré comme l'instigateur de cette affaire, a été condamné à deux mois de prison. Treize paysans, considérés comme ses complices, ont été punis de quinze jours d'arrêts. On a fait appel de ce sévère jugement qui paraît surtout destiné à effrayer les paysans catholiques.

La véritable raison de ces poursuites, c'est que presque toute la paroisse de cet ecclésiastique, profitant de la liberté religieuse récemment proclamée, est revenue au catholicisme. Les popes voudraient se débarrasser d'un prêtre zélé qui leur a enlevé leurs ouailles. Mais je crois qu'ils ne réussiront pas à retrouver leurs fidèles.

Les Polonais et la prochaine guerre

On discute en ce moment, à la deuxième Chambre, à Saint-Pétersbourg, le projet de loi sur l'autonomie des villes polonaises que la Douma a récemment voté. A cette occasion, la plupart des journaux russes ont consacré à la question polonaise de nombreux articles. En général, ils se montrent peu favorables et craignent de voir les Polonais devenir trop indépendants.

Parfois cependant un idéaliste, comme il s'en rencontre souvent parmi les intellectuels russes, vient rappeler au public que la Russie est la protectrice des Slaves et devrait, par ses bienfaits, gagner l'affection de la Pologne. Le *Golos Moskwy* qui représente à Moscou l'opinion des constitutionnels modérés, publiait récemment un article de M. Kuchkarof où cette question est de nouveau discutée avec beaucoup de sympathie.

L'auteur insiste surtout sur une opinion qu'il attribue à l'état-major français et d'après laquelle, en cas de guerre, la Russie serait réduite à l'inaction à cause de la question polonaise. La Pologne n'est pas sûre et un mouvement insurrectionnel est toujours à craindre. Il serait avantageux pour la Russie de persuader aux Polonais qu'ils ont tout intérêt à rester fidèles à l'empire des tsars.

Le journal russe se livre ensuite à quelques calculs sur le nombre de soldats que pourraient fournir les Polonais. En Allemagne, ils donnent 33 850 soldats en temps de paix et 112 000 en temps de guerre. En Autriche, ces nombres s'élèvent à 59 000 et 82 000. En Russie, ils sont de 120 000 et de 400 000. Les 20 millions de Polonais de ces trois pays pourraient donc fournir environ 600 000 hommes. Si une partie importante de ces troupes parvenait à se réunir de manière à former une armée polonaise, on serait obligé de compter avec elle.

Quoiqu'il y ait de l'exagération dans ces calculs, ces idées mériteraient d'attirer l'attention. Je me trouvais en Pologne autrichienne pendant la dernière crise, au moment où les rapports austro-russes étaient assez tendus. Une agitation nationaliste très vive se manifestait dans le pays. Depuis que la crise est terminée, les langues se sont déliées et il semble que ce mouvement était beaucoup plus sérieux qu'on ne le croyait. Il aurait pu provoquer une insurrection et paralyser pour quelque temps l'offensive russe.

Dans le cas d'une guerre franco-allemande, il y aurait là un danger, car ce retard pourrait permettre à l'Allemagne d'envoyer la plus grande partie de ses troupes vers l'Ouest et de tenter contre nous un effort décisif. Toute amélioration de la situation des Polonais en Russie modifierait cette situation et serait avantageuse pour la France comme pour la Russie. Elle contribuerait également à rendre plus facile la conciliation entre notre sympathie traditionnelle pour la Pologne et les devoirs que nous impose l'alliance franco-russe qui doit rester la base de notre politique extérieure.

Un Jésuite expulsé

On sait qu'il est interdit aux Jésuites de s'établir en Allemagne. Plusieurs fois, les députés catholiques ont protesté contre cet état de choses et demandé une modification à la loi sur les Ordres religieux. Le Parlement leur a donné raison. Mais le gouvernement s'est toujours refusé à tenir compte de ces votes. Le chancelier a seulement promis que ces lois seraient appliquées avec modération.

En fait, les Jésuites autrichiens vont quelquefois en Allemagne exercer leur ministère. Pourvu qu'ils ne se présentent pas ouvertement en qualité de religieux et qu'ils s'abstiennent de toute agitation politique, ils ne sont pas inquiétés. La police ignore ou feint d'ignorer leur présence. Elle leur demande seulement de la prudence et de la discrétion.

Cependant, un commissaire qui veut sans doute faire du zèle, a expulsé récemment de Posen le P. Mieloch qui avait été appelé pour donner quelques prédications.

Ce Jésuite était venu de Lemberg, en Pologne autrichienne, pour donner une courte retraite de trois jours à une petite Confrérie de servantes que dirige un prélat romain, Mgr Klos. Les réunions n'étaient pas destinées au grand public. Elles s'adressaient à un auditoire peu nombreux et animé des sentiments les plus pacifiques. Ce n'est pas dans cette assemblée qu'on aurait pu trouver des agitateurs politiques. Cependant, c'est à ce public inoffensif que s'est attaqué M. le commissaire.

Ses confrères de la police réservent ordinairement leur sévérité pour les journalistes ou les manifestants polonais. Ils s'en prennent aux agitateurs politiques ou prétendus tels. C'est ainsi qu'ils ont poursuivi, ces dernières semaines, une centaine d'ouvriers polonais qui avaient manifesté devant le monument de Mickiewicz. Le gouvernement a intenté également des poursuites contre des journaux qui, à l'occasion du centenaire de Poniatowski, avaient inséré des articles très patriotiques en l'honneur du héros polonais. Des Polonais de Westphalie ont eu à subir des perquisitions pour avoir organisé une réunion politique en dehors du territoire allemand.

Le commissaire de Posen ne dédaigne pas de s'occuper d'événements de moindre importance. Il espionne les servantes polonaises. Un modeste religieux qui vient leur rappeler qu'elles doivent servir leurs maîtres avec fidélité, se résigner à leur humble condition et donner aux familles chez qui elles vivent l'exemple des vertus chrétiennes, lui paraît un danger public. On l'expulse avant même qu'il ait terminé ces courts exercices.

C'est sans doute par des moyens semblables que les Allemands espèrent montrer aux Polonais la supériorité de la « Deutsche Kultur »

J. C.

La crise balkanique

Le parti de la guerre triomphe à Constantinople

Un nouveau remaniement ministériel est très prochain à Constantinople. Les milieux bien informés assurent que Enver bey sera nommé ministre de la Guerre.

Cette nomination serait caractéristique ; Enver bey est, en effet, un partisan acharné de la guerre contre la Grèce. Les journaux turcs continuent à hausser le ton.

Le *Tanin*, à la suite de l'achat par la Turquie du navire *Rio-de-Janeiro*, dit qu'il considère toutes les décisions des puissances sur les îles de l'Egée comme un simple conseil. Il laisse entendre que la Turquie règlera elle-même la question des îles.

Enver bey est le gendre du sultan. Il fut le principal organisateur de la révolution turque de 1908. Il occupa pendant quelque temps le poste d'attaché militaire à Berlin.

Pendant la guerre tripolitaine, il opposa une longue résistance à l'armée italienne dans la région de Benghasi.

Revenu en Turquie, il joua un rôle considérable dans le coup d'Etat néfaste qui aboutit au renversement du Cabinet Kiamil.

Enver bey entra le premier à Andrinople après la facile reprise de cette ville par l'armée turque.

Il était tombé malade ensuite de l'appendicite. Mais il va mieux. On le considère généralement comme un énergumène et un assassin.

La Grèce n'a plus le sou

Le gouvernement grec soumettra à la Chambre un projet d'emprunt de 500 millions pour lequel il demandera l'urgence.

Le ministère bulgare démissionne pour la forme

M. Radoslavoff, président du Conseil des ministres de Bulgarie, a remis au roi Ferdinand la démission du Cabinet, conformément à l'usage parlementaire.

On considère généralement comme certain que M. Radoslavoff sera de nouveau chargé de former le Cabinet.

Le parti agrarien lui a donné l'assurance qu'il est prêt à le soutenir. M. Malinoff, chef des démocrates, reçoit un portefeuille.

MM. Ivantcheff et Matakieff, du parti gouvernemental, ont été élus vice-présidents du Sobranié.

Le Cabinet Pachitch va se reformer

Le roi a appelé de nouveau au palais les chefs des partis d'opposition et leur a déclaré que de nouvelles élections ne lui paraissaient pas opportunes dans le moment présent, vu que beaucoup d'électeurs sont encore sous les drapeaux comme réservistes, et aussi pour certaines raisons d'ordre technique.

Les chefs de ces partis ont persisté dans la manière de voir qu'ils avaient exposée au roi lorsqu'ils furent appelés au palais pour la première fois.

Dans les milieux politiques, on s'attend à ce que le roi charge M. Pachitch de constituer un Cabinet vieux-radical homogène.

Nouvelles de l'étranger

ITALIE — Le testament du cardinal Rampolla

Rome, 2 janvier. — Le *Giornale d'Italia* dit que le Parquet, à la suite d'une demande de la baronne Destana, a ordonné qu'on lève les scellés au domicile du cardinal Rampolla. En même temps, il a accueilli une demande de la princesse Altieri pour qu'il soit procédé à l'inventaire.

Ces opérations pourront difficilement commencer avant le 10 janvier.

L'intervention de l'autorité judiciaire sera réclamée, s'il y a lieu, au moment de l'ouverture de l'appartement. (*Havas.*)

MEXIQUE — Défaite des rebelles à Oyinaga

New-York, 3 janvier. — Une dépêche de Présidio annonce qu'après quatre jours de combat, les rebelles se sont éloignés d'Oyinaga.

Ils attendent, de Chihuahua, des approvisionnements en munitions.

Leurs pertes sont plus graves que celles des fédéraux ; ceux-ci n'auraient pas perdu cent hommes.

ESPAGNE — Alphonse XIII signe le décret de dissolution des Cortès

Madrid, 3 janvier. — Le roi a signé le décret de dissolution des Chambres.

Les élections auront lieu dans les premiers jours de mars.

Les Chambres nouvellement élues se réuniront le 30 mars 1914.

BELGIQUE — Scandales boursiers

La Belgique a été longtemps la terre bénie des financiers, nous écrit notre correspondant. Le commerce des valeurs et la spéculation s'y donnaient libre carrière. Les nouveaux impôts, qui frappent les banquiers et les agents de change, taxent les titres étrangers et perçoivent un menu droit sur les coupons d'obligation, ont un peu calmé l'allégresse des gens de Bourse.

De plus, une grave nouvelle circule : une instruction judiciaire est ouverte par le Parquet de Bruxelles contre les membres de la Commission officielle de la Bourse, dont plusieurs sont soupçonnés d'avoir touché des pots-de-vin pour admettre à la cote des valeurs de spéculation. On parle de 100 000 francs versés par une seule entreprise pour obtenir l'inscription à la cote.

Tout cela fait évidemment grand bruit, et plus que jamais on se préoccupe au ministère de la Justice de la question de la réglementation de la profession des agents de change qui, aujourd'hui, en Belgique, exercent librement leur industrie, se bornant à payer une patente et un droit d'admission à la corbeille, mais ne sont soumis à aucune condition sérieuse de capacité, de probité et de solvabilité.

Petites dépêches

Contrairement à certaines informations, la reine Milena de Monténégro, qui était malade, est presque complètement rétablie.

A partir du 1er mars, toute l'artillerie belge de campagne adoptera la formation à quatre pièces au lieu de six, à l'exemple de la France.

A Bruxelles, un petit théâtre du centre, jouant une revue immorale et blasphématoire, où, notamment, on se livre à des insinuations peu courageuses, mais suffisamment claires pour constituer un outrage au Fr. Flamidien, l'auteur de cette revue et le directeur du théâtre vont être assignés en réparation du préjudice ainsi causé. Me Mesdagh, du barreau de Bruxelles, plaidera pour le religieux insulté.

Au Sénat belge, le ministre des Affaires étrangères, questionné par un membre de l'opposition au sujet des difficultés qui ont surgi au Congo entre certains agents et des missionnaires, a répondu que de simples conversations avaient été engagées entre le ministre de Belgique au Vatican et les membres de la secrétairerie d'Etat du Saint-Siège, conversations sur lesquelles le gouvernement, selon l'usage, n'a pas à s'expliquer.

Çà et là

Morts d'hier

M. Charles Faury, ancien président du tribunal de commerce de la Seine, administrateur des chemins de fer du Nord, officier de la Légion d'honneur, 68 ans, à Paris. — Le médecin principal de 1re classe Antoine Gouny, 52 ans, médecin en chef de l'hôpital militaire de Besançon, chevalier de la Légion d'honneur. — M. F. Dupont, ancien président de l'Association des chimistes de France, officier de la Légion d'honneur. — M. Eugène Bélorgeau, receveur des finances honoraire, à Belfort. — Le docteur Cardot, 53 ans, médecin-major de 1re classe en retraite, officier de la Légion d'honneur, à Besançon. — Le général belge de T'Serclaes, commandant la 3e division d'armée, l'un des meilleurs chefs militaires de la Belgique et l'auteur réputé d'une histoire de la campagne de 1815. — Un des derniers survivants du Reichshoffen, M. Sylvain Aguito, 72 ans, à La Farlède (Var). — Le pianiste et compositeur français Raoul Pugno, à Moscou, où il était depuis quelques jours.

MM. Etienne et Thomson sont allés, hier, à Nice, déposer une couronne sur la tombe de Gambetta.

M. Lloyd George, ministre anglais des Finances, arrivé hier matin à Marseille, est reparti, dans l'après-midi, pour l'Algérie.

M. Guyho, inspecteur général des colonies, directeur du contrôle à l'administration centrale des colonies, est promu commandeur de la Légion d'honneur.

Le « Journal Officiel » publie la nomination comme officier de l'Instruction publique de M. Gerj, l'antiquaire florentin à qui Peruggia proposa de vendre la « Joconde » et qui mit la police sur la trace du voleur.

M. Jean Roccaserra, maire de Corglaca (Corse), s'étant refusé sans motif plausible à procéder à l'installation des isoloirs électoraux prévus par la loi du 20 juillet 1913, a été révoqué de ses fonctions.

M. Santos-Dumont est arrivé à Rio-de-Janeiro (Brésil). Une réception des plus chaleureuses lui a été faite.

Le « Journal Officiel » publie le texte de la loi accordant à M. Fernand Foureau, à titre de récompense nationale, une pension de 12 000 fr.

Echos religieux

Mgr l'évêque de Perpignan

Mercredi soir, le clergé de Perpignan est venu présenter ses vœux de bonne année à Mgr l'évêque.

Après une délicate allocution de M. le doyen du Chapitre, Mgr de Carsalade du Pont, dont l'état de santé est des plus satisfaisants, a dit qu'il faut plus que jamais avoir confiance en l'avenir de la religion.

Monseigneur a remercié les prêtres du diocèse qui, pendant sa maladie, lui ont prodigué, avec leurs prières, les marques d'attachement.

NOS AMIS DEFUNTS

JÉSUS, MARIE, JOSEPH

Priez, Dieu et Vous aurez pitié, car vous êtes poussière.

Mme Pechverty, présidente de la Ligue patriotique des Françaises de la paroisse Saint-Jean-l'Evangéliste, à Paris.

M. le général Barret, à Montbureux-sur-Saône (Vosges). — M. Jean Charvet, 59 ans, à Siccieu (Isère). — M. le baron de Pons, au château de Brichard, par Lafox (Lot-et-Garonne). — M. l'abbé Victor Pulsney, depuis vingt-cinq ans curé du Mesnil-Opac (Manche).

Mlle Camille Havez, 75 ans, à Wariaing (Nord). — M. Henri-Louis Poupeville, 67 ans, à Equemdreville (Manche). — M. l'abbé Laban, 69 ans, du diocèse de Montauban. — M. Ferdinand Allard, sacristain, trésorier de Fabrique, membre de la Confrérie des adorateurs du Très Saint Sacrement, porteur et propagateur très zélé des œuvres de la Bonne Presse, 81 ans, à La Séguinière (Maine-et-Loire).

RECOMMANDATION

Une mission.

MARIAGES

On recommande aux prières les mariages de :

M. de Boury, fils du vicomte et de la vicomtesse de Boury, qui sera célébré le 5 janvier en l'église Saint-Honoré d'Eylau.

M. Pierre Vallet, conseiller municipal de Levallois-Perret (Seine), très dévoué aux bonnes œuvres, avec Mlle Mathilde Nicot, qui sera célébré le 5 janvier en l'église Saint-Julien de Tours.

Informations du soir

La « Société Amicale des Lorrains », dont le président est M. Alfred Mézières, de l'Académie française, sénateur de Meurthe-et-Moselle, offrira, le jeudi 22 janvier prochain, au Palais d'Orsay, un banquet au président de la République, membre de cette Association.

LES CASERNEMENTS DE L'EST

Epinal, 3 janvier. — M. Maginot, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, arrivé hier à Epinal, a visité les casernements de la Vierge et les terrains à acquérir par le génie.

Il a gagné ensuite Corcieux et Saint-Dié, puis est rentré à Epinal, où il a visité les nouveaux casernements des chasseurs à pied.

LA MISSION MILITAIRE ALLEMANDE

Berlin, 3 janvier. — Le recueille, dans un milieu allemand très bien informé, l'assurance que l'on espère une solution de la difficulté russo-allemande relative à la mission Sanders.

On ajoute que cette solution serait de nature à donner pleine satisfaction à la dignité et à l'intérêt des deux parties.

Dans les milieux russes de Berlin, on observe un silence absolu. (*Temps.*)

On mande de Munster que l'évêque catholique de la ville, Mgr Illigens, vient de mourir à l'âge de 63 ans.

MORT DE RIZA BEY

Belgrade, 3 janvier. — On annonce la mort, survenue le 30 décembre, dans les environs de Tirana, en Albanie, du fameux chef albanais Riza bey.

Riza bey, qui commandait le principal corps albanais au moment de l'insurrection diligée, fut, été, entre la Serbie, était l'un des hommes les plus populaires de l'Albanie et un adversaire acharné de la Serbie.

UN REMANIEMENT MINISTÉRIEL EN TURQUIE

Constantinople, 3 janvier. — On donne, au sujet du prochain remaniement ministériel, les précisions suivantes :

Le grand-vizir conserverait son poste et Talaat bey le portefeuille de l'Intérieur. Enver bey prendrait le portefeuille de la Guerre et Djavid bey celui des Finances ; Djemal bey quitterait les Travaux publics pour la Marine.

Les portefeuilles de la Justice et de l'Instruction publique recevraient de nouveaux titulaires. Mais on ne donne encore à ce sujet aucune indication précise.

On espère connaître dans la soirée la composition du nouveau ministère.

ACCIDENTS DE CHEMINS DE FER

Dans l'Ardèche, 7 blessés.

Aubenas, 3 janvier. — Un train se dirigeant sur Saint-Paul-le-Jeune a déraillé hier à 1 kilomètre d'Aubenas. Plusieurs wagons se sont renversés, sept personnes ont été blessées, dont cinq sont assez grièvement atteintes.

LE FROID ET LE MAUVAIS TEMPS

Toulouse. — La nuit dernière, le thermomètre marquait 7° au-dessous de zéro ; ce matin il est remonté à 2°.

Depuis 5 heures, la neige tombe abondamment ; une couche épaisse recouvre le sol.

La circulation est devenue difficile.

Vaucluse. — Depuis bien des années déjà le froid n'avait sévi avec autant d'intensité dans le Haut-Comtat Venaissin, et la température, depuis quelques jours, est extraordinaire pour la région. Le thermomètre descend jusqu'à 9° au-dessous de zéro. La neige n'a fait qu'une courte apparition dans la plaine, mais des sommets environnants et particulièrement la chaîne de la Lence en sont recouverts d'une épaisse couche. Cette basse température rend pénible la récolte des truffes qui se [illegible] en ce moment.

Saône-et-Loire. — La température est très basse en Bourgogne. On a constaté en certains endroits 14 et 15° au-dessous de zéro.

Quatre personnes sont mortes de froid à Danpevy, au Creusot, à Mornay, et à Saint-Bonnet-Decray.

La Loire et la Saône charrient des glaçons. Les canaux sont gelés et la navigation est interrompue.

LE SALON DE L'AUTOMOBILE AMÉRICAIN

New-York, 3 janvier. — Le 14e Salon de l'automobile a été inauguré, aujourd'hui, au Grand Palais central.

332 fabricants y exposent 500 modèles de voitures.

FEUILLETON DU 4 JANVIER 1914 — 8 —

Le journal de Simone

— Mais je ne suis pas triste, ma fille.

— Si, si, vous l'êtes, ma grand'mère, et pour bien peu de chose ! Vous imaginez-vous que la reculade de M. du Rosoy me laisse confuse ou chagrine ? Pas le moins du monde. Mme de Luzance a eu le tort de parler trop tôt et trop vite, mais cela prouve combien elle nous aime.

Tout le monde se trompe, M. du Rosoy comme les autres. Il s'est mis en tête de me trouver jolie, parce qu'il me voyait en falbalas d'un autre âge. Lui-même, sous la perruque d'un marquis poudré, ne pouvait se dispenser d'être galant et de me faire deux doigts de cour. C'était très couleur locale, et il me semble que nous avons joué pour rire un acte de Marivaux, en costumes du temps, et j'en conserve le souvenir comme un accessoire de cotillon. Quant à pleurer sur le monsieur d'aujourd'hui déguisé en gentilhomme d'autrefois, l'idée ne m'en viendrait pas, je vous le jure, et je ne le regrette pas plus qu'il ne regrette ma dot, car je ne l'estime pas plus qu'il n'évalue celle-ci. Et puis, bonne-maman, vous êtes bien cruelle ! Vouloir déjà nous séparer ! Vous avez le loisir d'y songer, et d'ailleurs je veux me marier, si je me marie, le plus tard possible, pour rester plus longtemps auprès de vous, où je suis si heureuse, où je voudrais vivre toujours.

J'ai dit encore tant et tant de choses à ma pauvre grand'mère qu'elle a paru se laisser convaincre et que son front s'est rasséréné, tandis que je lui parlais, mais comme son regard anxieux sondait mon âme pour y lire si j'étais sincère ! Le suis-je tout à fait, en jurant mes grands dieux que cela me laisse indifférente, que je n'en suis ni confuse ni chagrine ? Au fond de moi, n'y a-t-il pas une goutte d'amertume, une petite brûlure cuisante qui me mord le cœur sans que je veuille rien en laisser paraître ? Eh bien ! oui, je la sens, au fond de moi, cette goutte d'amertume, je la subis cette souffrance muette, mais ce n'est pas de dépit, encore moins de chagrin, c'est parce que le monde est bien laid, et que j'ai failli aimer un joli garçon qui ne le méritait pas.

12 octobre. — Le calme est revenu tout à fait dans le cœur de bonne-maman, et je m'efforce d'être gaie (je le suis naturellement, du reste), afin de lui faire oublier ce qui a été pour elle une cruelle déception.

L'automne est magnifique : le soleil poudroie, et les bois, roussis à point, me donnent des envies folles d'y courir comme un écureuil. Cette remarque que je faisais l'autre jour à Mme Marnay l'a beaucoup amusée et, sur l'heure, elle a décidé une fugue en voiture sous les futaies environnant Villeterre.

Quelques minutes... et mon désir saugrenu a été satisfait. Nous nous sommes trouvées, ses filles et moi, comme quatre dryades à l'abri de grands chênes protégeant, d'un air superbe, les arbustes d'alentour. Nous nous sommes amusées follement, et nous sommes revenues avec des brassées de fougères dignes des procarts d'une reine de Saba.

Quelles bonnes amies que Mlles Marnay, et quelles bonnes heures nous passons les unes chez l'autre ! Elles sont si aimables, si franchement simples, malgré leur fortune qui, paraît-il, est colossale. Elles ne cherchent pas à éblouir la petite voisine pauvre que je suis ; au contraire, elles l'accablent d'amitiés et de délicatesses, mais je ne puis, avec mon affection, leur offrir en échange, que quelques tasses de thé !

Bonne-maman aussi a une affection véritable pour elles.

Ce sont des jeunes filles d'autrefois et qui reposent des péronnelles d'aujourd'hui, ces bambines qui se croient de cent coudées supérieures à leurs mères, parce qu'elles lisent et qu'elles savent tout, qui vous affectent des allures de collégiens mal élevés et qui parlent, comme leurs frères, un jargon de sous-officiers ! Ou bien, alors, ce sont de petites dindes prétentieuses propres à être fouettées, oui, ma bonne, et qui vous prennent des airs de pédagogues pour parler belles-lettres et beaux-arts et donner leur avis sur tout : sur l'actrice en renom, le roman à la mode ou le scandale en vedette !

Il faut l'entendre, ma grand'mère, critiquer notre malheureuse époque et mes infortunées contemporaines qui, selon elle, ignorent ou dédaignent l'art charmant d'être tout simplement ce qu'elles sont : des jeunes filles.

5 octobre. — Les jours commencent à décroître de plus en plus et nos entours à se dépeupler. Peut-on fuir la campagne au moment où elle est dans toute sa splendeur, avec ses champs paisibles, ses forêts d'or et ses couchants incomparables ? Maintenant, il est vrai, l'on s'y attarde volontiers jusqu'aux dernières feuilles et aux premiers flocons, mais, le froid venu, l'on décampe pour des parages plus doux, ou se sauve dans le Midi ou à la ville, et lorsque arrive le printemps, l'on s'en va cotillonner à Paris ! Moi qui suis vouée à la campagne du 1er janvier à la Saint-Sylvestre, je ne m'en plains pas, car je l'aime sous tous ses aspects et j'ai pitié des pauvres citadins ou de ceux qui s'enferment dans la capitale, triste au moment où elle se pare de renouveau. Mais l'heure en est loin, pour l'instant... et je ne me lasse pas d'admirer nos bois incendiés d'automne. Qu'ils sont jolis, qu'ils sont riches, avec leurs rutilances d'or et de feu ! Le soir, la brume noie la plaine d'une mirée d'argent, comme si la rivière débordait, transformée en torrent de vapeur. Je la regarde et je pense aux poètes qui sont bien heureux de pouvoir chanter toutes ces belles choses dans la langue des dieux !

25 octobre. — Mme de Luzance est partie, abandonnant son ours et son sauvage, comme elle appelle son mari et son fils que leur humeur peu sociable et l'amour de la chasse retiennent longtemps à la campagne. Nous nous sommes dit adieu, avec d'affectueuses embrassades, avec de grands « au revoir et à l'année prochaine ! »

Mme d'Ernoux, soupirante et déconfite, nous a quittées aussi ; elle va prendre ses quartiers d'hiver, dans notre chef-lieu. Mme de Varrière se sauve en Italie. Bientôt ce sera le tour des Marnay et j'en suis désolée.

6 novembre. — Voilà les jours gris, voilà la pluie. Il pleut, il pleut encore, il pleut continuellement. C'est la saison morose qui fait regretter les beaux soirs de soleil et souhaiter les matins de froid sec où la vie est moins sombre. Enfin le ciel épuisé ne nous inonde plus, mais il reste bas et lourd.

Nous sommes réduites, en fait de voisinage, à la portion congrue. Il n'est plus dans la région que les campagnards qui restent, comme nous, toute l'année, aux champs. Notre existence monotone se restreint. Les visites sont moins nombreuses et nos sorties plus rares.

Le dimanche, nous allons aux offices. Pierre attelle la calèche s'il fait beau, s'il fait froid, le coupé, et il faut le voir, juché sur son siège, fier comme un mousquetaire, ne reconnaissant personne tout le long de la route où nous dépassons les groupes villageois, en blouses neuves et en robes noires, qui s'acheminent vers l'église. Les chapeaux se soulèvent, les coiffes s'inclinent. Bonne-maman salue, avec un bon sourire aux petits, une bonne parole, quelquefois, au passage, à une vieille femme qui se hâte, et Pierre, figé dans sa dignité, reste droit et correct comme un cocher stylé qu'il prétend bien être.

Le jeudi, M. le curé vient déjeuner à la maison et passe l'après-midi avec ma grand'mère, dont il est l'ami. Quel délicieux homme que ce vieux prêtre, avec ses cheveux blancs frisés qui moussent sur sa nuque, ses rides vénérables et son air heureux de saintete souriante !